



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES

SECRETARIAT  
DE LA DIRECTION  
GENERALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU VAR

Solliès-Pont, le 05 JAN. 2016

## ARRETÉ

Portant nomination d'un membre non élu  
du conseil d'administration du centre communal d'action sociale

N° Départ : 543/2015/07/DGS/SDGS/AG/CG

**Le maire de Solliès-Pont,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite.**

- VU Le Code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L.123-6;
- VU Le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles R.123-7, R.123-11, R.123-12 ;
- VU la délibération du conseil municipal en date du 17 avril 2014 fixant à 7 le nombre d'administrateurs du CCAS ;
- VU l'affichage en mairie en date du 23 avril 2014 ;
- VU les propositions faites par l'UDAF, l'association « Secours catholique CARITAS », l'association « hier à aujourd'hui », l'association « APAJH », le Club 210, l'Union des travailleurs de France ou « foyer Quiétude », l'association « Secours Populaire », la Ligue Varoise de Prévention et l'association « AVATH-ERMITAGE » ;

**CONSIDERANT** que suite au décès de monsieur Raymond BIAMONTE le 15 novembre 2015, il convient de le remplacer ;

## ARRETE

- Article 1 :** Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :
- Mme CARLETTI Sylvie demeurant 1565, chemin de Sainte Christine 83210 Solliès-Pont, en qualité de représentante des associations familiales, sur proposition de l'UDAF,
  - Mme LAMBERT Claude demeurant 7, avenue des lilas 83210 Solliès-Pont, en qualité de représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion « Secours Catholique CARITAS »,
  - Mme PAPPALARDO Paule demeurant 380, chemin des Bartavelles 83210 Solliès-Pont, en qualité de représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion « Secours Populaire »,
  - Mme VACCARO Maryse demeurant Hameau des Aiguiers 83210 Solliès-Ville, en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraités du département « Hier à Aujourd'hui »,
  - M. PEDRONA Jean-Marc demeurant 924, avenue du colonel Picot 83100 Toulon, en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département « APAJH »,
  - Mme GONNET Marie Françoise demeurant 21, rue Provence 83136 Sainte Anastasie-sur-Issole, au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune, représentante de la « Ligue Varoise de Prévention »,
  - M. CHARRETTON Daniel demeurant 105, montée des Hautes Plantades 83210 Solliès-Pont, en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraités du département « l'Union des Travailleurs de France ou Foyer Quiétude » (en remplacement de monsieur Raymond BIAMONTE).
- Article 2 :** L'arrêté n°228/2014/03/DGS/SDGS/AG/CG portant nomination d'un membre non élu du conseil d'administration du centre communal d'action sociale est abrogé.
- Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Article 4 :** Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, la durée du mandat des membres nommés par le maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du conseil municipal.
- Article 5 :** Le présent arrêté sera notifié à chacune des personnes concernées.
- Article 6 :** La direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Docteur André GARRON

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en Préfecture le 05 JAN. 2016
- la publication le 05 JAN. 2016

